



Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

10/12/2012

20/12/2012

F01112P0113

1. Intitulé du projet

Projet de bureaux A9b au sein de la ZAC Paris Rive Gauche

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI Paris. 31 avenue Mendès France

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Patrick Decreton. Directeur du montage et des programmes

RCS / SIRET

171891151091116310001181

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
rubrique "Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains". sous rubrique n° 36: Travaux ou constructions soumis à PC sur le territoire d'une commune dotée d'un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une ÉE.	Le projet consiste en la construction d'un immeuble de bureaux de 22.600 m2 SDP environ, soumis à permis de construire. Sa surface est comprise entre 10.000 et 40.000 m2. Il est localisé sur le territoire de Paris, couvert par un PLU n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. Il est donc soumis à la procédure du "cas par cas"

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

La SEMAPA, aménageur de la ZAC Paris Rive Gauche créée en septembre 2009, a désigné Kaufman & Broad à la suite d'une consultation pour la vente des volumes et des droits de construire du lot A9b de la ZAC.

Le projet consiste en la construction d'un immeuble de bureaux, localisé à l'Est de la gare d'Austerlitz à Paris, au sein de la ZAC. Celle-ci a fait l'objet d'une étude d'impact.

De façon plus précise, le projet est localisé dans le secteur "Austerlitz Sud" de la ZAC.

Le bâtiment A9b sera édifié sur la dalle de couverture des voies ferrées (actuellement en chantier, livraison prévue pour juin 2013), dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par la SEMAPA, la MOD et la MOE par la SNCF.

6.2 Les Incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet A9b sont susceptibles d'être éventuellement cumulées avec celles des deux autres projets proches et dont les chantiers seront concomitants (lot A9a2 et lot A11), en termes de:

- . impact à terme en phase d'exploitation sur la circulation et les transports en commun, notamment aux heures de pointe.
- . impact en phase chantier sur les nuisances habituelles: déplacements véhicules et piétons, bruit, poussières.

Cependant ces impacts sont pris en compte, dans le cadre d'un cahier des charges chantier strict, d'une action coordonnée par l'aménageur sur les trois lots concernés, ainsi que de la prise en compte de la cible chantier en BREEAM et en HQE au niveau TP (cible 3).

6.3 Les Incidences du projet Identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu:

- . du fait que le projet est localisé dans une ZAC ayant fait l'objet d'une étude d'impact approfondie (avis tacite rendu par le préfet de région en tant qu'Autorité Environnementale sur Paris en 2009);
- . de la teneur du projet: construction d'un immeuble de bureaux bas sur dalle déjà construite;
- . de la localisation du projet dans un milieu tertiaire existant et une zone déjà urbanisée, sur un terrain de superficie limitée;
- . du fait que le cadrage du projet est très précis et rigoureux, tant du point de vue architectural et urbain, que du point de vue environnemental et énergétique: maîtrise environnementale et contrôle des nuisances;
- . du fait qu'il s'agit d'une construction neuve donc sans impacts de démolition (acoustique, poussière, temps de chantier ...)
- . du fait que le projet ne comporte pas d'impact sur l'air, la santé ou l'environnement acoustique,

Il ne semble pas nécessaire que le projet A9b fasse l'objet d'une étude d'impact.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet consiste à construire un immeuble de bureaux non IGH, réglementation Code du Travail.

Le programme global de 22.500 m² comporte 700 m² de commerces en RdC, un RIE.

Foncier: parcelle de 4.750 m² environ.

Le projet abrite une population de 1.450 personnes environ.

Stationnement: le projet prévoit un total de 81 places VL, dont 29 places localisées au RdC et 52 places dans le parking existant de l'ilot situé juste en face, sur l'avenue PM France (ilot A4-C).

Il comprendra également des locaux de stationnement pour motos et pour vélos conformément au PLU.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dans sa phase de réalisation, il s'agit d'un chantier de construction, dont la particularité est d'être érigé sur une dalle.

En termes de planning: la dalle sera livrée en juin 2013 et le projet A9b vers mi-2016.

Les installations de chantier seront localisées, à l'instar de celles existant actuellement pour la construction de la dalle, sur une section de l'avenue P.M. France.

En période de pointe, 150 personnes pourraient travailler sur ce chantier.

Deux chantiers, également pour des projets tertiaires, seront éventuellement concomitants: ceux des lots A11 et A9 a2, situés de part et d'autre du projet présenté ici.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet est un immeuble de bureaux bas en D+8, abritant une population de 1.450 personnes environ. Cet immeuble développe une surface de 22.600 m² environ, accueillant bureaux, restauration d'entreprise, commerces et surfaces de stationnement.

Il est longé au Sud par une voie de service servant aux accès parking et livraisons, piquée sur l'avenue Pierre Mendès France.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1. Nature et biodiversité. Cartographie CARMEN (cf § 5-2) (annexe p.11)
2. Risques: PPRI, PHEC, E.R.N.T. (cf § 5-2) (annexe p.12 à 15)
3. Pollution des sols: extrait Basias et relevé des ICPE (cf § 5-2) (annexe p.16-17)
4. servitudes historiques: repérage des MH à proximité et site inscrit (cf § 5-2) (annexe p.18-19)
5. Natura 2000. cartographie de repérage (cf § 5-2)
6. Patrimoine mondial de l'UNESCO (cf § 5-2)
7. Accessibilité et TC
8. Synthèse environnementale
9. Profil HQE envisagé

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

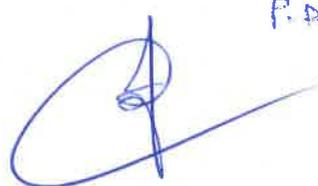
NEUILLY SUR SEINE

le,

10/12/12

Signature

P. DECRETON



4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire. Il comportera éventuellement des ICPE soumises à déclaration simple. Etant localisé dans le périmètre de protection de plusieurs monuments historiques classés, il sera en outre soumis à l'avis de l'ABF.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
longueur (le long de l'avenue Pierre Mendès France): environ 91 m largeur: environ 42 m	
hauteur: gabarit imposé par le Cahier des Charges de la ZAC: à 37m soit au maximum R+9 (79,65 nvp), par rapport à une dalle située à 42,95 nvp environ. L'article UG 10 du PLU précise également ce gabarit: niveau avenue + 37m	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

29-37 avenue Pierre Mendès France.
75 013 Paris

Longitude: 2° 22' 11" E // Latitude 48° 50' 18" N

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

[Empty box for listing crossed municipalities]

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ? [Empty box]

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le projet A9b appartient au programme global de la ZAC Paris Rive Gauche. Il représente 3% du programme de bureaux (2009) de celle-ci (cf. Etude d'impact ZAC janvier 2010). Il s'inscrit dans un programme de travaux incluant les deux lots qui lui sont voisins: A9a2 et A11, qui accueillent également un programme de bureaux avec commerces en RdC, et dont les chantiers seront éventuellement concomitants.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est composé de trois voies SNCF couvertes par une dalle. Le chantier de couverture est en cours et sera probablement achevé en juin 2013.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

1. PLU de Paris (mise à jour du 21 août 2012)
2. Le site est localisé dans le secteur Austerlitz, au sein de la ZAC Paris Rive Gauche de Seine, dont l'acte de création a été approuvé par DCM du Conseil de Paris le 27 mai 1991.
Le dossier de création de la ZAC comportait une étude d'impact, datée d'avril 1991. Celle-ci a fait l'objet de diverses évolutions, jusqu'à la dernière version, datée de janvier 2010.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon la cartographie CARMEN consultée (Nature et Biodiversité), le site ni ses alentours ne font l'objet d'aucune protection environnementale, ZNIEFF, arrêté de biotope ou autre.
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) "Infrastructures ferroviaires du département de Paris a été approuvé par l'arrêté préfectoral n°2012 188-0006 du 6 juillet 2012. Le territoire du projet est couvert par ce PEBB

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral n° 2006-45-1 du 14 février 2006" (modifié par celui du 14-4-2008) porte désignation de Paris en qualité de commune exposée aux risques technologiques et naturels majeurs". Paris n'est pas concerné par des risques sismiques et ne comporte pas de Plan de Prévention des Risques Technologiques. Le projet est localisé dans un secteur de Paris: . qui appartient à une zone de risque du PPRI (approuvé le 15 juillet 2003) . qui appartient à une zone d'anciennes carrières (arrêtés des 26-1-1966, 25-2-977 et 19-3-1991) En revanche le site n'est pas concerné par des poches de gypse antéludien.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude d'impact de la ZAC ne mentionne pas d'étude spécifique sur le secteur considéré. Le schéma joint précise la localisation des ICPE à proximité (cf. annexe p.). Le site même et ses alentours immédiats ne comportent pas d'ICPE. La base de données BASIAS (cf extrait joint) ne mentionne rien sur le site. La base de données BASOL ne mentionne rien sur le site.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas localisé dans un site inscrit ou classé. Au plus près, le projet est localisé: à 350 m de la chapelle et à 110m de la lingerie de l'hôpital Pitié Salpêtrière, tous deux MH classés. Il est en revanche intégralement situé dans le site inscrit "ensemble urbain de Paris" (arrêté du 6 août 1975)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet est "site de Seine St Denis" (ZPS. FR 1112013). Au plus près, le projet est localisé à 7 Km à l'Ouest de ce site.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les Rives de la Seine à Paris ont été classées en 1991 comme l'un des 35 sites en France classés patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Au plus près, le projet est situé à 1,4 Km à l'Est du périmètre Unesco (à la hauteur de la pointe amont de l'île St Louis)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

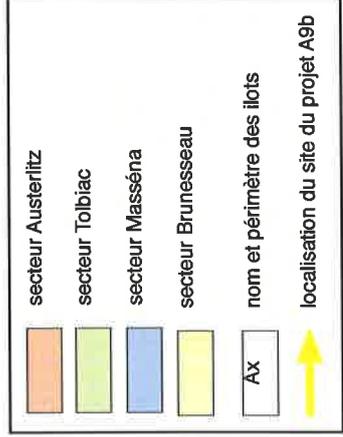
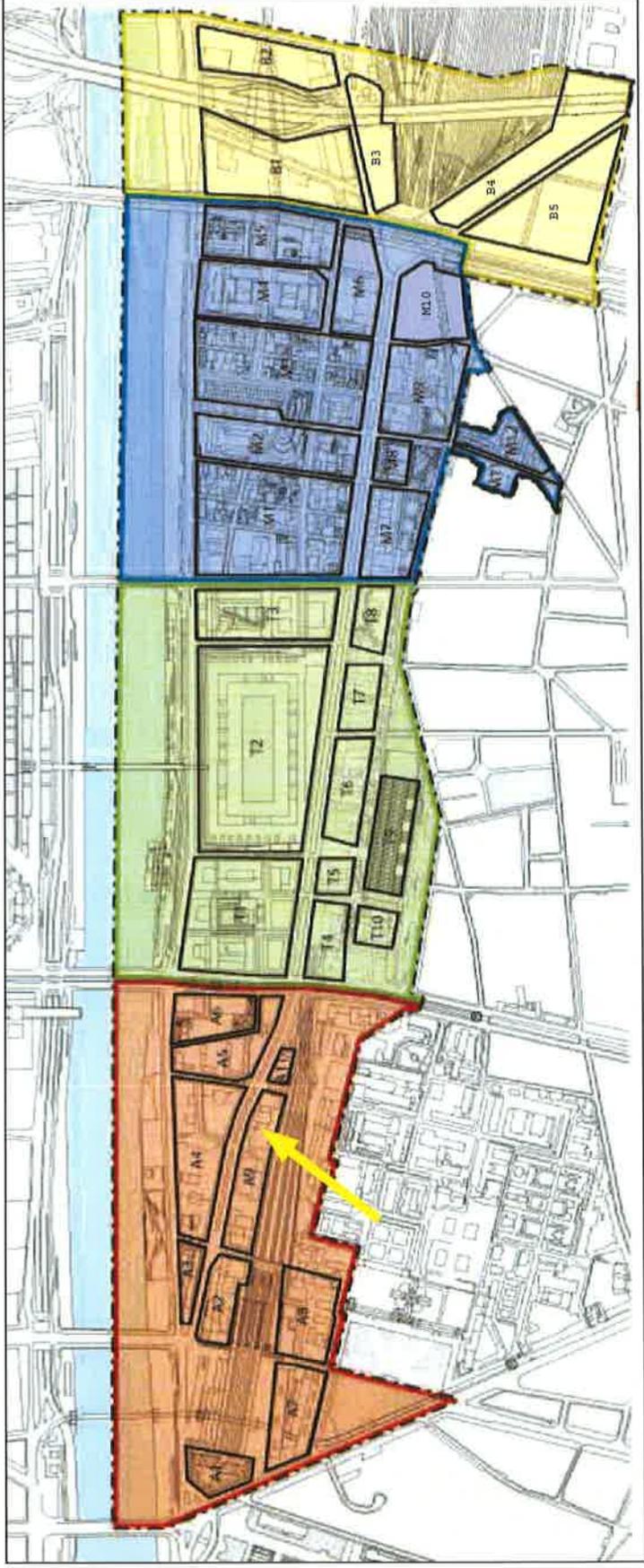
Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne comporte pas de fondations au sens propre, dans la mesure où il est "posé" sur la nouvelle dalle. Celle-ci comporte des petites fondations par pieux
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En termes de matériaux, le projet ne sera a priori ni excédentaire ni déficitaire: Construit sur une dalle pré-existante, il n'y a pas de déblais de fondations, ni apport de remblais.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est ni de nature ni d'échelle à entraîner des impacts de ce type. Son site d'implantation et les alentours ne comportent pas de secteurs à enjeu écologique particulier. L'avenue P.M France a fait l'objet d'un paysagement récent, sous forme de plantations d'alignement, qui ne sera pas touchée par le projet. Les arbres sont aujourd'hui protégés des risques du chantier de la dalle.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est ni de nature ni d'échelle à entraîner des impacts de ce type, compte tenu de la distance avec les zones à sensibilité particulière.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Paris ne comporte pas de PPRT.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé en zone de PPRI. Il est localisé en zone bleu clair (incluse dans l'alea)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet à terme n'est ni de nature ni d'échelle susceptible de générer des nuisances sonores perceptibles. On peut en revanche noter le rôle positif joué par la dalle de couverture sur les voies SNCF sur ce point, qui permet d'apaiser le contexte acoustique. En phase transitoire de chantier, le projet pourra générer certaines nuisances sonores qui seront strictement cadrées par les aspects chantier des certifications HQE et BREEAM. En phase transitoire et à terme: le projet est localisé au sein d'un tissu essentiellement tertiaire, donc moins sensible.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de vibrations. Il peut en revanche être concerné par les vibrations émises par les voies ferrées situées sous la dalle. Une étude acoustique spécifique sera réalisée par un BE spécialisé et permettra de mettre en œuvre si nécessaire des mesures lors de la conception.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>le projet ne génère pas d'effluents, hormis la production d'eaux usées correspondant à une population de 1.450 usagers bureaux.</p> <p>Les déchets sont de deux types: déchets de bureaux et déchets de restauration d'entreprise.</p> <p>Le projet ne génère pas de déchets dangereux.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet, s'il est effectivement situé dans un périmètre de protection des 500m de plusieurs monuments historiques, n'est pas d'échelle à porter atteinte au patrimoine architectural, culturel ou paysager. Un soin particulier a été donné dans les cahiers des charges de conception volumétrique des lots du secteur Austerlitz Sud, de façon à ménager des fenêtres et des percées urbaines.</p> <p>On ne recense pas de contrainte archéologique.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES
 2- PLAN DE SITUATION

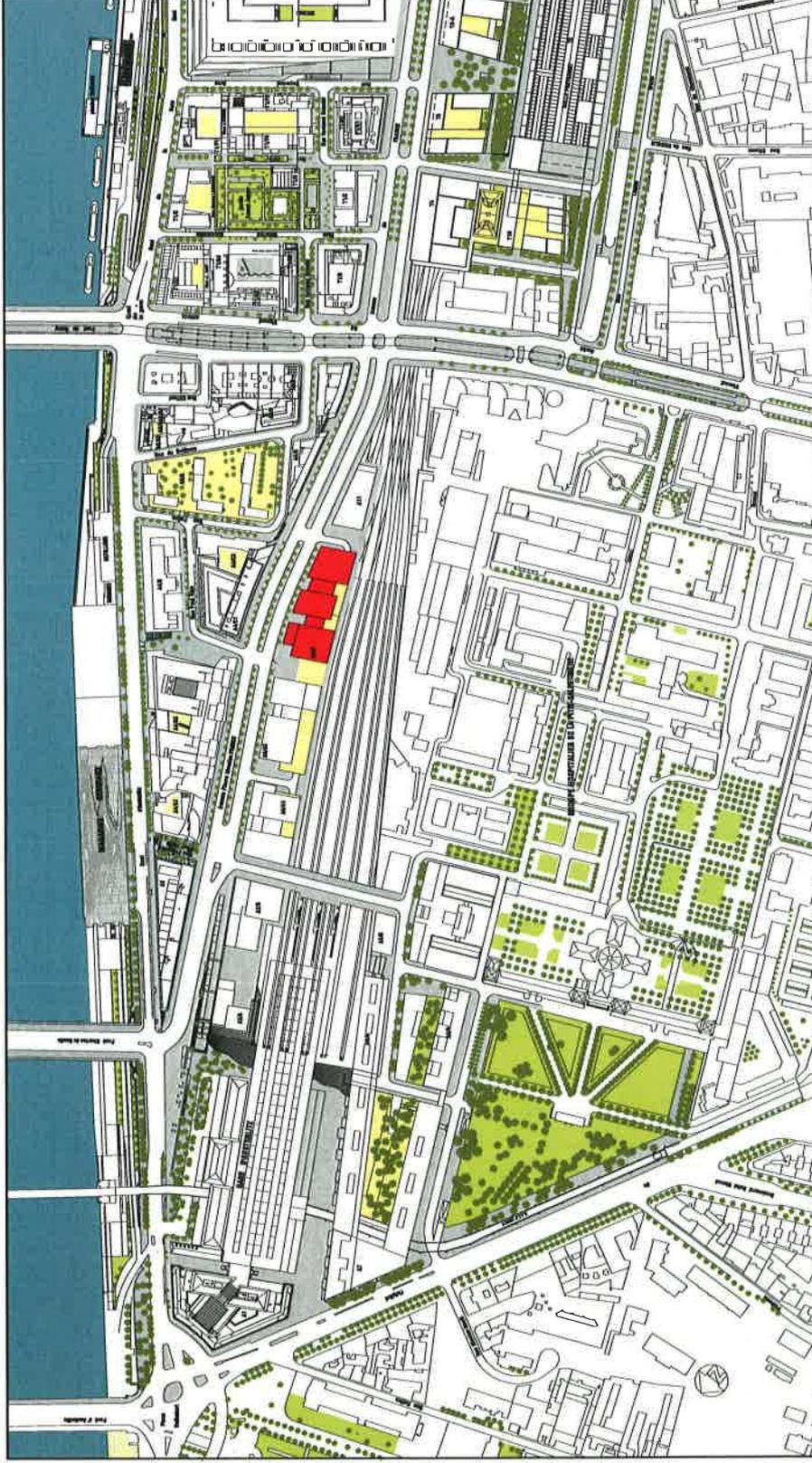
ANNEXE



LES 4 SECTEURS DE LA ZAC
 LOCALISATION DU SITE DU PROJET A9B DANS LE SECTEUR AUSTERLITZ SUD
 Source: Egis Mobilité, juin 2009

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES
2- PLAN DE SITUATION

ANNEXE

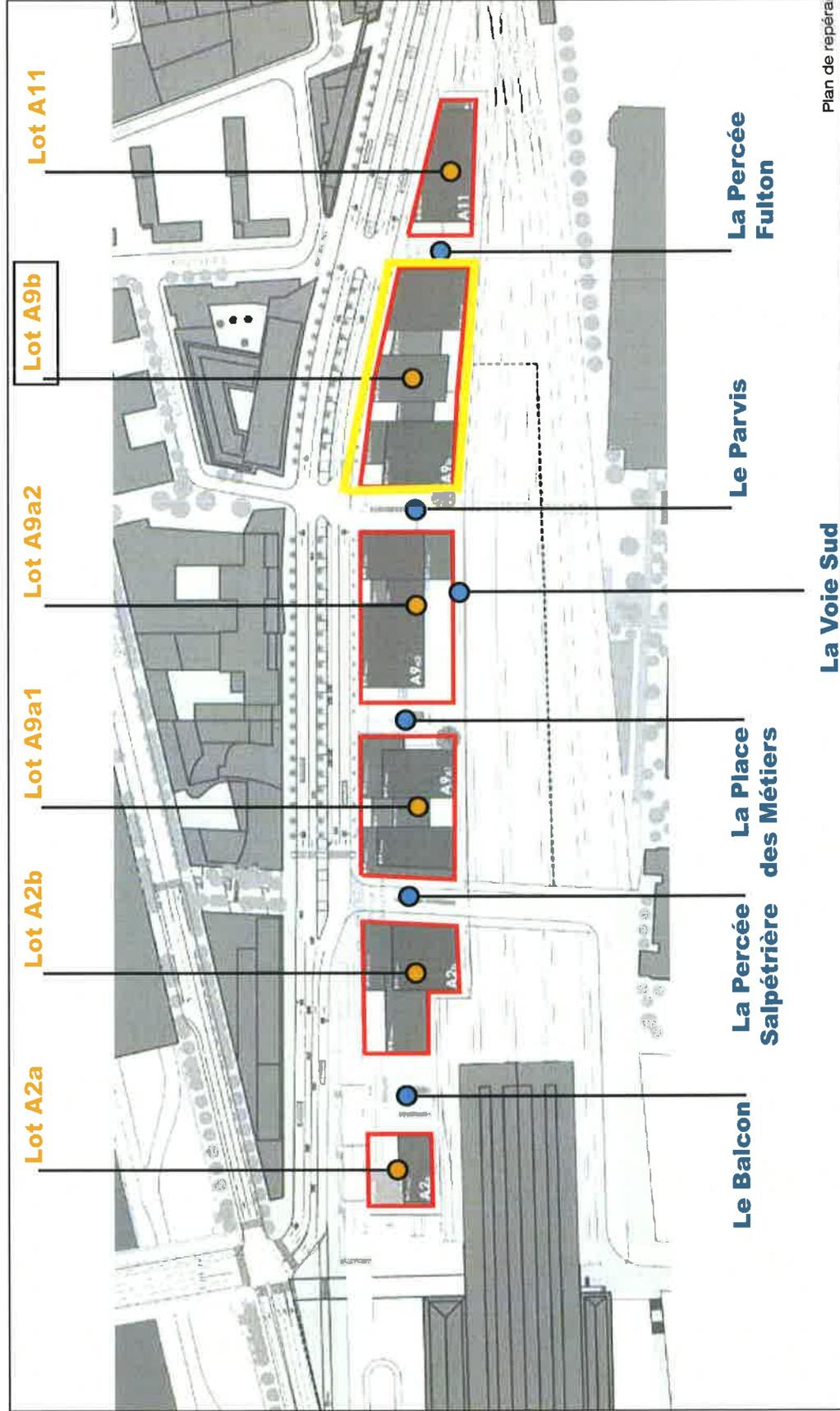


LOCALISATION DE L'ÎLOT A9 b DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN DE LA ZAC
Source: Fiche du lot A9b. SEMAPA, novembre 2011

8-1 ANNEXES OBLIGATOIRES

2- PLAN DE SITUATION

ANNEXE



SECTEUR AUSTERLITZ SUD DE LA ZAC: REPÉRAGE DES LOTS ET DES ESPACES PUBLICS
Source: *Cahier des charges des prescriptions paysagères. SEMAPA / J. Osty paysagiste. juillet 2006*